

16 Provinces

Estuaire/Libreville et Owendo/Vie des partis/Udis
De nouvelles cellules implantées

EL

Libreville/Gabon

Il s'agit de celles de Derrière-l'hôpital militaire, de la Sni et de Lalala-à-droite.

C'EST très souvent dans une ambiance de grands jours, faite de danses traditionnelles et de prestations d'artistes, que se font les prises de fonctions des cellules de l'Union pour la démocratie et l'intégration sociale (Udis). Les dernières qui ont eu lieu dans les quartiers Lalala-à-droite, Derrière-l'hôpital militaire et la Sni n'ont pas dérogé à cette tradition. Devant la foule d'adhérents et de sympathisants, se trémoussaient jeunes et vieux, aux rythmes des roulements de tambours et des décibels.

Quoi de mieux pour mettre du baume au cœur des présidents de ces nouvelles entités de l'Udis, à savoir Claude Arignany (Lalala-à-droite), Leoneld N'ngang Meye (Derrière-l'hôpital militaire) et Marie-Paule Andagatou Sni)?

Ceux-ci ont exalté les actions sociales à l'actif de leur formation politique: les caravanes médicales, l'accompagnement des projets communautaires destinés à résorber le chômage, l'installation des pompes hydrauliques en divers endroits où les habitants en sont privés, l'appui à l'éducation avec la fourniture des kits scolaires, etc. Soulignant l'intérêt social et humanitaire



Photo : AEN

La cellule de l'Udis de Derrière-l'hôpital militaire



Photo : AEN

La cellule de Lalala-à-droite au grand complet.

de ces actions, les intervenants ont invité le président de l'Udis, Hervé Patrick Opiangah, à persévérer dans cette voie, car les populations reconnaissent la pertinence de ces réalisations qui viennent apporter des solutions à leurs difficultés. Comme ils ont également reconnu combien les

doléances sont multiples et variées dans certains quartiers. Tour à tour, sont revenus les problèmes des voies de communication qui rendent certaines zones inaccessibles, de manque de structures médicales et d'établissements scolaires, l'absence d'adduction



Photo : AEN

Le directoire de l'Udis, avec le président Hervé-Patrick Opiangah, lors d'une installation de cellule.



Photo : AEN

Les membres de la cellule Udis de la SNI-Owendo après leur installation.

d'eau et d'électricité, le chômage endémique chez les jeunes, etc. Fustigeant le manque d'adhésion de ces derniers à des valeurs qui transcendent l'homme, le président de l'Udis a pris exemple sur lui-même, et expliqué qu'il a connu un parcours des plus

atypiques pour se donner un rang social. Ayant pratiqué de petits métiers (aide-maçon, aide-mécanicien, pêcheur artisanal au Pont Nomba...), sans être découragé, Hervé-Patrick Opiangah en était arrivé, avec des ressources obtenues, à ouvrir sa première société Vigile Service (spécialisée dans le

gardienage), avant de se lancer dans l'importation et la vente du riz de Thaïlande.

En somme, l'homme d'affaires qu'il est devenu a d'abord cru en sa capacité à aller plus loin. « *Pourtant, je ne suis pas exceptionnel... Chacun de nous a un petit génie qui sommeille en lui et qui, bien géré, va provoquer le détonateur décisif. Mais nous, ne voyons que la Fonction publique pour travailler, alors que celle-ci est aujourd'hui saturée et donc ne peut plus engager. Il faut donc trouver de nouvelles voies pour s'en sortir et vivre décemment* », devait-il dire à l'endroit de la jeunesse. « *La force de la jeunesse est un avantage pour se détourner des vices du braquage et de la consommation des stupéfiants qui sont autant de chemins de déperdition* », a-t-il ajouté. Il a invité les jeunes, les femmes et les hommes volontaires à se regrouper en projets communautaires facilement bancables, et qui peuvent attirer l'attention des mécènes et autres structures de financement.

Dans cette vision, il a estimé que l'Udis pourra examiner les projets bien ficelés, disposant d'un potentiel de rentabilité et pouvant être menés par une dizaine (sinon plus) de personnes.

Aux responsables de nouvelles cellules qu'il a installés, le président de l'Udis a demandé d'être des meneurs d'hommes, ouverts, humbles, accessibles à la critique... Ce n'est qu'à ce prix qu'ils pourront déjouer les pièges que recèle la gestion des hommes.

Ngounié/Mouila/Concurrence et Consommation

Des produits impropres à la consommation détruits

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

Cette opération a été menée par le chef de service provincial, Innocent Menyer Ondo, en présence du secrétaire général de préfecture, Bertrand Poba, ainsi que des forces de sécurité.

UNE opération de destruction systématique des produits alimentaires, pharmaceutiques et autres articles de quincaillerie impropres à la consommation a été effectuée dernièrement à la grande décharge publique de Mouila, située à 4 km, sur la route de Guiétsou. Cette action d'hygiène publique a été menée par le chef de service provincial de la Concurrence et de la Consommation, Innocent Menyer Ondo. En présence du secrétaire général de préfecture, Bertrand Poba, ainsi que des forces de sécurité. Cette action destinée à garantir la sécurité alimentaire des populations s'inscrit dans le droit fil des missions dévolues au service provincial de la Concurrence et de la Consommation, en application de l'arrêté 765 qui instruit cette administration



Photo : FN

Innocent Menyer Ondo, chef de service de la Concurrence et de la Consommation de la Ngounié.

d'effectuer des descentes sur le terrain, autant que possible, afin de prémunir les consommateurs contre des produits avariés. Pour parvenir à cette action de grande envergure, des campagnes de sensibilisation et d'information sont menées, au préalable, auprès des opérateurs économiques exerçant dans la province de la Ngounié. Mais en dépit de ces campagnes de prévention, plusieurs commerçants sont restés quasiment sourds à ces rappels à l'ordre, d'autant plus qu'ils n'ont pris aucune disposition pratique pour vérifier les dates de péremption, les obligeant à retirer des étals les produits impropres à la consommation.



Photo : FN

Incineration des produits impropres à la consommation.

Les agents du service provincial de la Concurrence et de la Consommation, ap-



Photo : FN

Des boissons gazeuses vidées de leur emballage.

puyés par leur chef, ont donc effectué des contrôles durant les délais impartis (soit

après trois mois en moyenne ou à défaut, un peu moins lorsqu'il y a une alerte, à travers les localités de la province). Il ressort de cette opération « coup de poing » que plusieurs produits alimentaires, comprenant des boîtes de conserve, des boissons gazeuses, des pâtisseries, ainsi que des produits pharmaceutiques et même informatiques ont été recensés.

Environ 53 produits de différentes natures ont été saisis auprès des opérateurs économiques véreux, dont le souci premier serait de faire du gain, au détriment de la santé des consommateurs qui, très souvent, ne sont pas vigilants et sont mal renseignés.

Au sortir de l'incinération de ces produits, les agents du service provincial se sont rendus à nouveau dans différents magasins et boutiques pour vérifier si certains commerçants véreux n'avaient pas, à nouveau, exposé des produits de mauvaise qualité, à la veille et après les fêtes de fin d'année.

Et in fine, la chambre froide d'une grande surface a été scellée avec un stock important des produits avariés. « *La loi est claire. Dès que nous découvrons des produits de mauvaise qualité chez les opérateurs économiques réfractaires, nous les enlevons des échoppes. Ensuite, nous infligeons des amendes à ces derniers selon la procédure réglementaire. Pour les récalcitrants, des procès-verbaux sont établis, puis envoyés au niveau du parquet de Mouila. A rappeler que nous sensibilisons presque chaque jour, car la santé des consommateurs en dépend. Nous demandons, une fois encore, à ces commerçants de respecter la réglementation en vigueur et les lois de ce pays, pour que le consommateur puisse avoir des produits de bonne qualité et payer moins cher, selon le vœu exprimé par le président de la République Ali Bongo Ondimba* », conclut M. Menyer Ondo.